

# COMMUNE DE VALLANGOUJARD

## Conseil municipal / 21 septembre

### Restauration de l'église

La Direction régionale des affaires culturelles a rendu un « avis très favorable » sur l'étude réalisée en 2020 par Claire Guiorgadze, architecte du patrimoine. Le Conseil décide, en conséquence, de confier à cette architecte la maîtrise d'œuvre de la restauration de l'église.

### Aide aux devoirs

Cette année, il y a 3 groupes d'une douzaine d'élèves. Vu les contraintes des enseignantes, l'étude du vendredi soir (jour le moins demandé) est supprimée.

### Périscolaire / P'tits-Loups

L'association a fourni toutes les informations sur son activité et ses finances : malgré l'augmentation des tarifs elle accuse une perte financière. Le Conseil lui attribue une subvention d'équilibre de 2 500 €.

### Sorties scolaires

Une subvention de 4 000 € est attribuée pour les sorties scolaires.

### Cession de l'aire de bennes

Le Conseil décide de céder au GAEC Maître (qui a son hangar à côté) l'ancienne aire de bennes devenue inutile et siège de dépôts sauvages.

### Point d'apport volontaire (PAV)

Le Smirtom cherche à optimiser ses collectes. Un PAV du verre va être étudié près des tennis.

### Trottoirs rue de Marines

Les revêtements déformés à la suite des fortes chaleurs de l'été 2022 ont été repris.

### Réseau d'eau potable

Le syndicat de l'eau potable va entreprendre la réfection du réseau au Bosquet Thibaut et la Morteau.

### Cour du Clos de l'école

Le revêtement qui n'avait pas « pris » du fait des fortes chaleurs en été 2022 va être refait.

### Matérialisation de la zone 30

Un marquage au sol va matérialiser la zone 30 entre le 19 de la rue de Labbeville et la rue du Moulin.

### Grande salle périscolaire du Clos.

L'insonorisation de cette salle va prochainement être réalisée.

### Émissions sonores / salle J. Dréville

Une étude d'impact est en cours à la suite de la plainte d'un voisin.

### Rue du Sausseron

L'opération immobilière prévue au PLU en face du Clos sur le terrain du hangar devrait voir le jour en 2024. Le réaménagement de la rue du Sausseron sera coordonné avec la réalisation des stationnements sur le devant de ce terrain.

### Sécurité du carrefour de l'école

Des solutions vont être recherchées pour renforcer la sécurité des piétons qui traversent au carrefour.

## Cheminement des enfants

Sur toute la rue de Marines, des espaces de stationnement ont été aménagés sur la voirie. Il est interdit de stationner sur les trottoirs. De même rue de Pontoise.

Rue de Labbeville, le stationnement sur les trottoirs est autorisé du côté des numéros pairs, là où c'est matériellement possible (mais pas dans le virage). Du côté des numéros impairs, le stationnement est interdit sur tout le trottoir.

**Un véhicule sur le trottoir oblige les enfants, poussettes etc. à cheminer sur la voirie. De même une haie mal taillée. Ce qui est très dangereux !**

**En cas d'accident la responsabilité du propriétaire du véhicule stationné en infraction ou de la haie est systématiquement engagée.**

**La municipalité signalera à la gendarmerie tout véhicule stationné (même quelques instants) sur un emplacement interdit.**

## Mairie

01 34 66 51 11

[secretariat@vallangoujard.fr](mailto:secretariat@vallangoujard.fr)  
<http://www.vallangoujard.fr>

**illiwap Vallangoujard**

Ouverture 9h-12h, 14h-16h, sauf mercredi après-midi.  
Samedi matin sur RDV.

## Agenda

### ✓ INFORMATIQUE SENIORS

Jeudi 14h-17h30 salle J. Dréville  
Du 11 septembre au 27 octobre.

### ✓ VISITE DU MARAIS

Une visite de l'espace naturel sensible (marais) est organisée avec le Département le 6 octobre 9h30-12h30 (s'inscrire en mairie).

### ✓ ACCUEIL ENFANTS PARENTS

LAEP les mercredis 25 octobre et 20 décembre 2023 de 9h30 à 11h30 au Clos de l'école.

### ✓ POTERIE-CÉRAMIQUE

Au Clos de l'école, jeudi 19h-21h, poterie-céramique pour adultes. 10 €/h pour les Vallangoujardois.

### ✓ CLUB ADO / AOJE

Pour les jeunes à partir de la 6<sup>e</sup>  
Hugo 06.59.07.56.95  
evs.aoje@gmail.com  
Vacances scolaires : 4 € la demi-journée (repas non compris).

## Prévention des cambriolages

La Gendarmerie promeut un dispositif d'entraide visant à prévenir les cambriolages.

### Réunion d'information vendredi 13 octobre à 20h

salle Jean Dréville, avec la participation du Lieutenant PELLIEUX commandant la brigade de Gendarmerie d'Auvers

# Cambriolages : les bons réflexes !

## - Au quotidien

### PROTÉGEZ LES ACCÈS

- Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.
- Installez des équipements adaptés et agréés : volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, alarme...

### SOYEZ PRÉVOYANT

- Photographiez vos objets de valeur. Les clichés faciliteront les recherches et l'indemnisation par votre assureur.
- Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures en lieu sûr.
- Lisez bien votre contrat d'assurance.

### SOYEZ VIGILANT

- Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.
- Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez la société dont vos interlocuteurs se réclament ou la mairie.
- Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture.
- Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

### NE COMMETTEZ PAS D'IMPRUDENCE

- N'inscrivez pas votre nom et adresse sur votre trousseau de clés, ni sur vos valises de façon visible.
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs...
- De nuit, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage.
- Signalez à la brigade de gendarmerie tout fait suspect.

## - En vacances

- Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance.
- Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence.
- Vous pouvez vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances en gendarmerie ou sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)

## - En cas de cambriolage

- Prévenez immédiatement, en composant le 17, la gendarmerie.
- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

### AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE

- Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur.
- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre. Interdisez l'accès des lieux.

### UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés.
- Prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...).
- Déposez plainte à la brigade de gendarmerie ou sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- Déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours (liste des objets volés, estimation).

*Réunion d'information vendredi 13 octobre 2023 à 20 heures salle Jean Dréville  
sur le « dispositif de participation citoyenne »*